BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Fred. W. Busch à Ruth Schayer, Chas Williams à Lottie Lashly, Geo. A. Beaver à Laura Krull, Jos. Coleman à Frances Lark, F. C. Selman à Elizabeth Mestemaker, Ariton Henderson à Desdemonde Roman, M. F. Rieger à Theresa Becker, Luke Lunn à Mary Glenn, John G. Ogden à Coleau Cole, J. J. O'Brien à Dorothy M. Butz, Jas L. Hyde à Mary M. Bertel, A. Fernandez à Mary Anderson, Oscar M. Daniels à Mabel Mon.

NAISSANCES.

Mmes Wm A. Mills, un garçon; J. L. Brugulens, une fille; L. A. Bouché, un garçon; Jos. C. Delery, un garçon.

DÉCES.

Fred J. Wershert, 57 ans, 8809 Poplar; Margaret Schneller, 38 ans, 2285, Bayou; Louise M. Carter, 87 ans, 1605 Joseph; Harold R. Cook, 1 an, 1207 Dryades; Joséphine Neff, 33 ans, 1911 Camp Place; Adèle Ticaulet, 62 ans, 1135 N. Robertson; A. S. Guarmo, 21 mois, 526 S. Roman; Geo. W. Martin, 63 ans, 1120 Lafayette; Manuel R. Miangolarra, 57 ans, Hôpital de Charité; Mary Gehner 69 ans, 4107 Annonciation P. Angillo, 84 ans 710 Austerlitz; Albertine Kongitman 47 ans, 1802 Bayou; Josephine Poirier 69 ans, 1427 Dumaine; Catherine Schaub 82 ans, 2153 Dryades; Catherine A. Cannon 11 mois, 5273 Annonciation; E. B. Sazar 15 ans, 615 Napoléon; Jane L. Sears 5 mois, 2324 Erato; Abraham Linken 63 ans, Hôpital de Charité; Albertine Scott, 39 ans, 1531 S. Roman; Wm M. Fields, 42 ans, 764 Français; veuve Maria Estopinal, 51 ans, Covington, Lne; Adeline Ducros, 6 mois, 2118 St-André; Hall Jones, 2 mois, 2214 Quatrième; Doris Holmes, 1 an, 834 Prieur; Jeannette Peters, 17 ans, 1754 Rocheblave.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Comparutions:

Walter Schaumberg, port d'arme cachée; Owney Short, Walter Schaumberg, menaces: Wm Soulant, Wm Bullinger, actes de violence

Trouvés coupables:

John Delsher, Walter Carter, actes de violence.

Envoyés devant la Cour Criminelle:

Louis Canonge, outrage; John Ritchey, Wm O. Grady, port d'arme cachée

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes ou serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Gout Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse: STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

23 mars—1an—dim mer ven

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

John H. Hinton vs Carl G. Petersen, action en dommages de 50,000 dollars.

J. F. Masson vs. Ferdinand F. Tournier, demande de partage.

John Zatarin vs Victor Wm Zatrin, demande de partage.

Lottie Pete vs Aug Stander, demande de divorce.

H. W. Johns-Manville Co vs Crosby & Hinkel et als, réclamation de $1943 90.

A. A. Vantiner Co vs A. Marx Picture Frame Co, réclamation de $189 57.

Albert Hackermiller vs Jas M. Cormier, réclamation de 1239.24 dollars sur des billets.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Walter J. McNamara à André Lafargue, intérêt dans un terrain Dryades, Baronne, Callope et Delord, $750.

Jno. L. Fatzes à Joseph Julake, un terrain, Annette, St-Anthony, Tonti et Miro, $500.

Mlle Marie Donnelly à Guiseppe Pecoraro, deux terrains, Baudin, Alexander, D'Hemécourt et Hennessey, $1050.

Geo. Faust à Third District Bldg. Assn., terrain, Français, Villeré, Touro et Robertson, $520.

L'acquéreur à Geo. Faust, même terrain, $....

Partage entre Léon, Louise et Félicie Tarrant, de toutes propriétés, hérités par eux de la succession de Antoine Tarrant et Cazente, sa femme.

Mme Leonard Smith à Metropolitan B d'g Co, terrain, Domaine, Orléans, Olga, Place Roosevelt et Bayou St Jean, $4 525.

Mme Louis Palazzola à Casemiro Casimano, terrain, Royale, Hôpital, Bourbon, Quartier, $3.000.

FAITS DIVERS.

Comparution de Rainey.

Edward Rainey, alias William Snyder, l'individu qui dans la matinée de mercredi a attaqué le bijoutier John F. Williams, en son établissement 1056 rue Dryades, a comparu en audience préliminaire, hier matin, devant le juge Fisher, de la première cour criminelle de cité. L'inculpé a plaidé non coupable et a été renvoyé devant la cour supérieure sans être mis sous bénéfice de caution.

L'état de sa victime est toujours inquétant: cependant les médecins espèrent que M. Williams se rétablira s'il ne survient aucune complication.

Mort subite.

Vers deux heures et demie, hier après-midi, Martin Marcus, un Allemand âgé de 65 ans, a été trouvé mort dans sa chambre dans l'hôtel garni de Mme Fred Willard, rue Baronne, 304

Le corps a été transporté à la morgue où le coroner a constaté que la mort avait été causée par une affection cardiaque. Marcus était un commis voyageur et souffrait de rhumatismes depuis quelque temps.

Forte indemnité.

La Cour Fédérale a rendu hier sa décision dans le procès en dommages intenté par la maison Laur O. Peterson de Hambourg, Allemagne, à la Yellow Pine Lumber Company, et condamné, la compagnie défenderesse à verser une indemnité de 22,559,75 dollars, indemnité réclamée par le demandeur.

La Yellow Pine Co. avait fait un contrat avec Petersen aux termes duquel elle s'engageait à livrer des bois de première qualité et avait envoyé à Hambourg des bois de qualité inférieure.

DRAME ENTRE ITALIENS.

George Martini, un marchand de vin italien âgé d'une quarantaine d'années, a été tué, hier à midi, par deux de ses compatriotes au moment où il passait dans la rue Ste. Anne.

Martini était seul et allait atteindre le coin de la rue Bourbon lorsque deux individus qui depuis quelques instants suivaient ses mouvements, s'avancèrent au devant de lui. Sans prononcer mot l'un d'eux le coucha en joue lui tirant un coup de revolver presque à bout portant. Le projectile atteignit Martini sous l'aisselle droite, le blessant mortellement.

Il fut relevé par des personnes accourues au bruit de la détonation qui s'empressèrent de lui prodiguer les premiers soins et téléphonèrent à l'Hopital de Charité d'envoyer une ambulance.

A leur arrivée les étudiants constatèrent qu'il n'y avait aucun espoir de sauver le blessé qui dans l'intervalle avait perdu son sang en abondance.

Sitôt arrivé à l'Hôpital il fut transporté dans la salle d'opération où à 1:15 heure de l'après-midi il rendait le dernier soupir.

Martini qui n'avait pas perdu sa connaissance a été interrogé quelques minutes avant sa mort par des detectives, mais a formellement refusé de divulguer le nom de son assassin. A toutes les questions qui lui étaient posées il s'est contenté de répondre: "Je ne connais pas celui qui a tiré sur moi".

Un nommé Vincente Moreci, employé comme classeur de bananes par la United Fruit Company, qui se trouvait sur le lieu du crime et qui, immédiatement après le coup de revolver, s'était enfui vers la rue Bourbon dans le but évident de prendre passage sur un car de la ligne Cbo. a été arrêté par quelques citoyens qui l'ont remis entre les mains de la police. Moreci portait sur lui un revolver chargé marque Colt, calibre 40.

Les agents après avoir examiné cette arme ont reconnu qu'aucun projectile n'en avait été tiré récemment.

Moreci en apprenant qu'il était accusé du meurtre a opposé des dénégations énergiques, déclarant qu'il passait simplement dans le voisinage et qu'il n'avait pris aucune part à l'attentat.

Il a été transféré à la station centrale de police, où dans le courant de l'après midi il a été longuement interrogé par l'attorney de district Adams et par le chef des detectives Reynolds. Une accusation de meurtre a été finalement portée contre lui après l'audition de plusieurs témoins qui ont affirmé que Moreci accompagnait l'assassin de Martini. Quant à ce dernier il a réussi à prendre la fuite immédiatement après avoir commis son acte et n'a pas été retrouvé jusqu'ici par la police.

Quoique survenu en plein jour ce meurtre n'a eu que peu de témoins, et personne n'a pu donner à la police un signalement précis de l'assassin.

En raison des circonstances particulières qui entourent ce drame la police est tentée de l'attribuer à une vendetta, et comme dans toutes les affaires de ce genre il sera probablement impossible de faire la lumière sur ses causes.

Martini avait été mêlé à une récente affaire au cours de laquelle son compatriote et ami Di Christina avait perdu la vie.

Les deux hommes passaient en charrette à l'angle des rues Howard et Dryades lorsqu'un individu caché au coin de cette dernière rue avait fait feu, tuant Christina sur le coup.

Un nommé Pepitone arrêté le lendemain du meurtre et accusé d'en être l'auteur, est actuellement détenu dans la prison de paroisse. Moreci, lui aussi avait été mêlé à une affaire dont il avait failli être victime. Il rentrait de son travail un soir du mois d'avril dernier, lorsque arrivé près de la rue Fulton deux individus cachés derrière un tas de marchandises lui tirèrent plusieurs coups de revolver dont un l'atteignit à la tête.

Il était resté pendant quelques jours entre la vie et la mort, puis s'était finalement rétabli, moins un œil qui avait été crevé par le projectile.

Il est très probable que ces trois affaires aient entre elles d'étroites relations, ce que la justice cherchera à établir, mais ce qui n'est guère aisé en raison du mutisme obsolu qu'observent les intéressés.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 2 juin.

On discute dans les cercles officiels de la capitale la convocation probable d'une session spéciale de la législature par le gouverneur Sanders.

Rien de définitif à ce sujet n'a été décidé jusqu'ici, mais en raison des nombreux projets à l'ordre du jour et du temps limité qui reste pour les discuter, une session supplémentaire paraît indiquée et si le gouverneur en décide ainsi personne ne sera surpris à Baton Rouge.

Ce matin, à la séance du comité des voies et moyens, M. Henriques a formellement déclaré qu'il avait l'assurance que le gouverneur Sanders convoquerait la législature en session extraordinaire.

Ce comité après une longue discussion a rejeté le projet de loi déposé par M. Young visant à frapper d'une taxe spéciale les contrats sur les opérations à terme à la Bourse au coton.

M Barrett s'est vivement opposé au projet en déclarant qu'une telle mesure causerait un tort irréparable aux affaires de coton à la Nouvelle Orléans, pour le plus grand bénéfice des ports du Texas, de la Georgie et de l'Alabama.

Un rapport favorable a été rendu par le comité du Sénat sur le projet de loi de M. Voegtle fixant à trois mille dollars le traitement minimum annuel du secrétaire de la Commission des Egouts et des Eaux à la Nouvelle-Orléans.

SENAT.

Trente quatre membres étaient présents à l'ouverture de la séance. Après la prière dite par le Rév. Jones, le secrétaire a annoncé que le lieutenant gouverneur Lambremont avait signé le projet de loi Voegtle fixant à 10,000 dollars le traitement annuel du maire de la Nouvelle-Orléans

Sur proposition de M. Culpepper le Sénat a voté l'ajournement à partir de vendredi jusqu'à mardi de la semaine prochaine, afin de permettre aux membres qui le désirent d'assister aux fêtes qui auront lieu lundi à Natchitoches, pour célébrer le 25 anniversaire de l'Ecole Normale de l'Etat.

MM. Marx et Barrett, du comité judiciaire ont rendu un rapport favorable au sujet du projet de loi autorisant l'Etat à hypothéquer la ferme pénitenciaire d'Angola.

Projets de loi déposés:

Par M. Perrin—Exemptant de la licence de chasse les fermiers et ouvriers qui paient leur poll tax.

Par M. Guillotte—Augmentant le traitement des juges de la ville.

Par M. Brady—Augmentant le traitement de l'ingénieur en chef de l'Etat en le portant de 3,600 à 5,000 dollars.

Des rapports favorables ont été rendus sur les projets de loi Voegtle et Labbé, le premier autorisant la création d'un fonds de retraite et de pensions pour les maîtres d'écoles: le second obligeant les maîtres d'écoles à suivre les cours de l'Ecole Normale de Natchitoches.

A trois heures l'ajournement a été prononcé jusqu'à vendredi matin à 9 heures.

CHAMBRE.

Cent treize membres ont répondu à l'appel nominal aujourd'hui à l'ouverture de la séance. C'est la première fois depuis le commencement de la session législative qu'il y a aussi peu d'abstentions à une séance.

Les projets de loi suivants ont été déposés:

Par M. Byrne—Autorisant l'Etat à fixer les taux d'assurances.

Par M. Smith—Cinq projets amendant les lois sur le fonctionnement des banques d'Etat.

Par M. Wall—Amendant l'article 666 des Statuts Revisés au sujet des enquêtes de coroner.

Par M. Anderson—Ordonnant à la commission du contrôle de pourvoir à l'éclairage de la rue de la Métairie au West End.

Par M Doussan—Amendant l'article 741 des statuts revisés afin de permettre aux organisations religieuses et scientifiques de s'assembler autrepart qu'à leurs domiciles respectifs.

Par M. Barker—Annulant la loi interdisant les mariages entre cousins germains.

La Chambre a ensuite passé à la discussion de l'impôt sur le revenu.

Coup de couteau.

Pendant que Marcus Cohn, un chauffeur, se trouvait dans l'établissement de A. M. Cook, rue Dryades et Commune, hier matin, il a été blessé au côté gauche par Joseph Tomminello.

La police a fait une enquête et a appris que les deux hommes s'amusaient quand Cohn a été accidentellement blessé.

Ce dernier a été transporté à l'hôpital Touro.

CHUTE.

En voulant descendre d'un car à l'angle des rues Camp et Poeyfarre, hier matin, John Schaeffer, âgé de 38 ans, demeurant rue Troisième 2828 est accidentellement tombé à terre se blessant à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

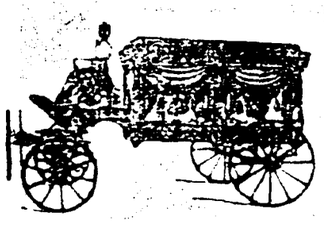

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

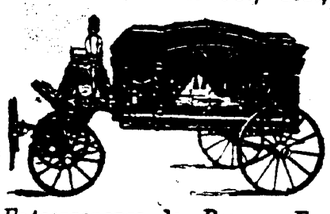

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Ed Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Demande d'emploi.

Une dame parlant le français et l'espagnol désirerait entrer dans une famille en qualité de Dame de compagnie ou de gouvernante de jeunes filles. Elle est munie d'excellentes références. Elle voyagerait volontiers ou irait à la campagne. S'adresser par écrit au bureau de l'Abeille. 27 mai—

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

AVIS.

A partir du 5 Mai 1910, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts au public de 7:30 heures à midi, et le soir de 6:30 heures à 7:30 heures.

Ils seront fermés les Dimanches et les jours fériés ainsi que le Samedi soir.

Renseignements demandés sur:

Berruyer, Fernand, Henri.
Bourgeois, Jean, Baptiste, Alix.
Descaunès. Succession Jean.
Laporte Jean, né le 10 janvier 1833.
" Sylvain, né le 2 mars 1837.
" Pascal, Joseph, né le 20 février 1840, tous trois fils de Laporte (Barthélémy) et de (Gratienne) Camou, son épouse.
Ménant, Mathurine.
Vignau, Jean Marie.

Documents militaires à remettre

Baron, Jacques.
Beulé, Eli. Joseph.
Bridier, Charles.
Chamborédon, Paul Martin.
Clauzure, Jean.
Eyhéaragay, Jean Pierre.
Ferran, Jean Marie.
Fourtanier, Jean Bertrand.
Jeghers, Camille.
Nécibar. Pierre.
Ribie, Alexandre.
Saumande, Joseph Louis Désiré.
Yrle, Jean Louis.

mt—1905

VENTES A L'ENCAN

Willard & Eiseman

ANNONCES JUDICIAIRES

LIQUIDATION DE LA "KEYSTONE LIFE INSURANCE COMPANY"

Cottage Simple Attrayant

Avec Deux Etages dans le Fond

No 1729 rue Constantinople

A L'ENCAN

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 9 JUIN, A MIDI.

VENTE PAR WILLARD & EISEMAN—En vertu d'un ordre de l'Hon. W. S. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D. No 91,969, signé le 4 mai et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous procéderons de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 juin, à midi, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre ensemble avec tout les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Baronne, Général Taylor et Carondelet, désigné par les numéros sept et huit sur un devis dressé par C. Milo Williams, voyer, daté du 10 avril 1891, annexé à un acte pardevant John J. Ward, notaire, le 20 juillet 1891. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds (30') cinq pouces (5") de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds (120') entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété comprennent un cottage simple ayant deux étages dans le fond, No 1729 rue Constantinople, contenant 6 chambres, grande pelouse, bien situé, près des lignes de chars, marchés, écoles, etc.

Conditions—Un tiers au plus comptant, balance, s'il y en a, en 1—2 ans à rept pour cent (7 0[0), garantie par les clauses usuelles et coutumières et de sécurité, l'acquéreur doit assumer les taxes de 1910. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, l'acquéreur devant déposer dix pour cent (10 0[0) comptant au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

MEYER EISEMAN, Encanteur.

Dart, Kernan & Dart, avocats.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alfred E. Morales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90,074—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jessie L. Morales, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

26 mai—26 31—juin 7

Succession de Frank Goothye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 90,859 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Wilhelmina Fried, veuve de Frank Goothye, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat.

28 mai—28—juin 1 6

AMUSEMENTS

WEST END TOUS LES SOIRS

ORCHESTRE MILITAIRE DE TOSSO

VAUDEVILLE

PORTRAITS MOUVANTS

ADMISSION GRATIS

Sièges Réservés 10 Cents, en Vente en Avance chez Fuerst & Kraemer, 833 rue du Cana.

3 ma—

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END

T. TRANCHINA ..... Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.

PRIX RAISONNABLES.

2 juin—3m

Matinées, 5c, 10c; Soirs, 10c; Sièges Réservés, 5c Extra.

Lew Rose's Winter Garden

Baronne, près Poydras.

Originateurs de "Pop" Vaudeville.

Six Actes Etoiles et les Plus Beaux Portraits Mouvants du Monde. Voyez "The Great Moore" dans son "Casket Mystery". Soirée d'Amateurs, Mardi. Concours de Valse, Vendredi Soir.

3 mai—

10c--SHUBERT Spectacle Continu de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE TCHEFUNCTA.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 7 Avril 1910.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7:45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.

7 avril—

Mandeville, Madisonville et Houltonville.

STR. LOUIS DOLIVE.

Tous les Jours Excepté les Mercredis et les Dimanches.

Quitte West End à 4:30 P. M.

Au Retour quitte Houltonville à 5 A. M.

Dimanche—EXCURSION—Mercredi

$1.00 ALLER ET RETOUR.

Quitte West End à l'Arrivée du Train de 7:45 A. M.

Tous les bateaux font connection à Mandeville avec la ligne motrice pour Covington et Abita Springs. Fret reçu tous les jours au dépôt des chars de la rue du Canal.

ST. TAMMANY S. S. CO.

29 mai—

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.

Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.

*LA SAVOIE, 9 juin.
*LA PROVENCE, 16 juin.
*LA LORRAINE, 23 juin.
*LA SAVOIE, 30 juin.
*LA PROVENCE, 7 juillet.
LA BRETAGNE, 14 juillet.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

* S. S. CALIFORNIE, 28 mai.
* S. S. VIRGINIE, 25 juin.

* Escale à la Havane, Cuba et Corunna, Espagne.

Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$31.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

du pays ?

—Non....

Le commissaire examinait toujours, très soigneusement...

—C'est comme l'étoffe de la robe.... Tous les colporteurs de Bretagne en ont dans leurs balles.... Elle est tellement répandue, là-bas, qu'à voir les gamins et les gamines habillés de même, dans les villages, on dirait un uniforme.

— C'est vrai ça, Jacqueline, disait Denis ?

—Oh ! moi, il y a si longtemps .... balbutia-t-elle....Je ne me rappelle plus.

Le magistrat essaya ensuite d'interroger la petite. Elle se mit à pleurer.

—Nous avons voulu, nous aussi, dit Gervoise, mais sans grand succès....

—Peut-elle dire son nom ?

—Nous pensons qu'elle s'appelle Jeanne.....

—Je vais bien voir....

L'enfant se calmait. Il se rapprocha d'elle, lui tendit des bonbons qu'il avait apportés exprès pour l'apprivoiser. Elle hésita et ne les prit pas.

—Jeanne ! disait le commissaire, Jeanne !

Elle parut ne pas comprendre. Ce nom ne la frappait pas.

—Comment t'appelles-tu.

—Iane.... dit l'enfant.

Il fallait renoncer à savoir, au moins maintenant. Le magistrat fit entrer une dizaine de femmes dans la maison, l'une après l'autre. A toutes il adressait la même question:

—Regardez bien cette petite et dites si vous la connaissez

Elles défilèrent. Devant toutes ces inconnues, Liliane se mit à crier.

—Elle a l'air bien sauvage, dit une paysanne. Mais ça ne l'empêche pas d'être jolie comme un amour.

Personne ne put donner un renseignement. Sûrement, elle n'était pas du pays.

Dans tous les châteaux voisins, dans toutes les villas isolées en pleine campagne, le commissaire avait envoyé, à la première heure, des estafettes.

Elles revinrent.

Nulle part il n'y avait d'enfant disparu.

En même temps, on apporta une dépêche de la gendarmerie de Melun. A Melun, aucune réclamation ne s'était produite, depuis la veille. Il était donc à peu près certain que la pauvrette ne venait pas de cette ville.

—A moins qu'on n'ait voulu l'abandonner et s'en débarrasser! murmura un homme.

Jacqueline, en entendant, serra un peu plus fort l'enfant dans ses bras.

Pour la deuxième fois, le commissaire fit répéter à Gervoise ce qu'il savait, et pour la dixième fois, Gervoise fit le récit de la tragique soirée:

—J'étais sorti.... pour prendre l'air.... quand tout à coup je vis M. Robertson qui s'élançait vers la Seine en criant au secours.... C'était la fillette qui venait de tomber à l'eau.... M. Robertson ne savait pas nager.. Moi, par bonheur, je me promène dans l'eau comme un gonjon.... Et voilà.....

—Et cette petite était toute seule ?

—Toute seule.

—Vous n'avez vu personne s'enfuir ?

—Personne....Faut vous dire aussi que je n'ai pas eu le temps de regarder.... Un cri de M. Robertson.... un cri de l'enfant .... un plongeon de moi.... plouff ! et le tout n'a pas duré seulement une minute.... Voilà.

—Aucun détail ne vous a frappé.... si vague.... si insignifiant qu'il soit ?

Gervoise réfléchit.

—Il y en a bien un, dit-il, mais ça n'a rien de commun avec cette affaire.....

—Dites quand même.... qui sait?

—Le détail, c'est qu'on entendait très bien l'orchestre d'un bal qui se donnait hier soir chez M. Robertson, à Primerose....

Le commissaire releva la tête.

—Un bal ? Hier soir?

—Oui.

—Pendant que M. Robertson se promenait le long de la berge? .... Que faisait-il là ?

—Dame ! je ne peux pas vous dire.... C'était son droit.... Le chemin de halage est à tout le monde.... et M. Robertson aime beaucoup le bord de l'eau....

—Mais M. Robertson connaît peut-être l'enfant ?....

—Il prétend ne l'avoir jamais vue.

L'interrogatoire de l'Américain s'imposait. Le commissaire prit quelques notes sur son calepin. Puis se tournant vers Jacqueline:

—Je ne veux pas vous infliger la charge de cette petite.... A en juger par tous ces premiers mystères, l'enquête que je fais et celle que fera la police de Paris, prendront longtemps.... des jours, peut être des semaines....

Le cœur de Jacqueline se serra. Ses bras enveloppèrent l'enfant comme pour la protéger contre un danger. Et la mère balbutia, les yeux fixés sur son mari:

—Monsieur.... nous sommes pauvres, c'est vrai.... mais.... cette enfant n'est pas une bien grosse charge.... et.... si mon mari le veut.... nous pouvons la garder auprès de nous.....

Elle dit avec un navrant sourire pour cacher sa détresse:

—Un peu de lait, un œuf, du pain.... Ces pauvres petite ne coûtent pas bien cher à nourrir .... n'est-ce pas, Denis?

—Oh ! vous pouvez la laisser chez nous, provisoirement, monsieur, dit Gervoise.... sûrement, elle ne sera pas gênante.... On la rendra aux parents quand vous aurez retrouvé ceux-ci.... et si on ne les retrouve pas....

Il y eut un peu de folie dans les yeux noirs de Jacqueline. Elle disait:

—Et si on ne les retrouve pas, que ferez-vous de.... de cette petite ?

—Dame ! je ne vois que l'Assistance publique.... fit le magistrat apitoyé.

Les yeux de Jacqueline se fermèrent. Ses bras se serrèrent autour de Liliane de plus en plus. Ses lèvres se convulsèrent en un sanglot comprimé.

Le commissaire se disposait à partir.

—Vous êtes de braves gens, dit-il.... Je vais vous faire envoyer un secours, par le maire.. En attendant, de mon côté, je puis disposer de quelque chose..

Et sur le coin de la cheminée il mit une pièce de cinq francs.

—Du reste, si nous n'obtenons pas de renseignements autour de nous — ce qui me semble assez probable — je crois bien tenir la piste en pensant que cette innocente nous vient de Bretagne... Je ne lâche pas mon idée.... et c'est de ce côté-là que nous dirigerons nos recherches.....

Il salua et sortit, montant la route de Primerose.

Et Jacqueline, éperdue, étouffait l'enfant dans ses bras et se disait:

—Non, non, jamais on ne me la prendra, jamais, jamais !

Robertson était à Primerose lorsque le magistrat se présenta. Par le fait, il n'était pas sans s'attendre à cette visite. Il y était préparé.

—Monsieur, dit le commissaire, je serais très heureux si je pouvais obtenir de vous quelques renseignements au sujet de ce qui s'est passé hier soir....

—Au sujet de l'enfant ?

—Oui.

—Mais, monsieur, je n'ai certainement rien à ajouter au récit que M. Gervoise a dû vous faire. J'étais là par hasard, comme lui-même, par hasard, s'est trouvé là Personne n'aurait donc encore réclamé cette petite ?

—Personne.... Ce matin, monsieur Robertson, en arrivant à Seine-Port, j'ai reçu quelques indications qui semboleraient prouver qu'une voiture attendait en bas de votre avenue.... Des gens ont vu cette voiture vers neuf heures, d'autres vers neuf heures et demie. Et ils affirment l'avoir reconnue pour un coupé qui vous appartient.

—Ceci, monsieur, est parfaitement exact.... De cela vous concluez ?

—Vous donniez une fête, hier, à la même heure.... Votre voiture vous attendait, loin du château, comme si vous aviez voulu brûler la politesse à vos invités ce soir-là.... Cette enfant n'a-t-elle joué, en tout cela, aucun rôle ? N'était-ce pas elle que la voiture avait amenée ? Une fillette et de cet âge ne trotte point par les chemins la nuit. Il se peut que tout cela cache quelque mystère où la police n'a pas à intervenir. Mais la police sait garder tous les secrets. N'avez vous rien à lui confier ?

—Je n'ai, monsieur, à lui répéter que ce que j'ai dit à Gervoise: "J'ai vu l'enfant hier soir pour la première fois...."

— Il m'est difficile de vous croire au pied de la lettre, car vous portiez à la petite un bien grand intérêt, et votre terreur fut profonde en la voyant en péril....

—Hé ! n'est-ce pas naturel ? N'est-ce pas le contraire que vous pourriez me reprocher ?

—Un si grand intérêt que d'après la déposition de Gervoise, vous lui avez offert une fortune s'il sauvait l'enfant .... Vous passez pour être très riche....

—Je le suis, en effet....

—Donc, concluez vous-même. Auriez vous offert ainsi, de propos délibéré, une fortune au sauveteur, si la pauvrette que vous paraissez vouloir renier en ce moment vous avait été indifférente!

—En apparence, vous avez raison; au fond, je n'ai dit que la vérité....

—Et vous refusez de me donner de plus amples renseignements ?

—Je ne refuse pas.... Je n'en ai pas d'autres à vous donner..

—Voudriez vous faire venir le cocher qui, hier soir, attendait avec vous, sur le siège de son coupé, en bas de l'allée de Primerose ?....

A continuer.